

# Cahier des charges de

# Chos<sup>é</sup>Art



Année 2021

## I. Contexte du projet

**Chos'Art** est un projet culturel qui voit le jour aux Hauts de Chosal. **Les Hauts de Chosal**, c'est le nouveau lieu de résidence des personnes en situation de handicap, retraitées, ou travaillant à l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de **La Ferme de Chosal**. Cette dernière est gérée par l'association EPANOU, affiliée à l'UNAPEI d'Annecy, et est reconnue d'utilité publique.

Le projet est porté par le complexe de la Ferme de Chosal, qui, depuis 2010, en plus de sa production agricole conséquente, a mis au cœur de son projet d'établissement l'art et la culture. Son fil d'Ariane tout au long de ces années de production artistique se base sur une réflexion constructive et engagée autour des problématiques et enjeux de développement durable. La solidarité, l'équité et le respect des différences sont les valeurs portées par le complexe de la Ferme de Chosal. Le lien *à la terre et au vivant* structure l'ensemble des actions menées par la ferme. Il était donc *naturel* que ce dialogue entre art et nature soit mis en synergie avec ce nouveau volet du projet culturel **Chos'Art**.

## II. Objectifs du projet

Le lieu d'exposition, appelé **Le Jardin Divers**, est un lieu de monstration et de rencontres culturelles, qui favorisera la qualité de la relation sociale autour de thèmes chargés d'avenir. Le Jardin Divers, en plus d'être un lieu gratuit et libre d'entrée\* favorisant l'ouverture à la culture pour tous, est aussi un lieu à vocation d'échanges, de partages et de pratiques. En effet, Chos'Art est un projet global incluant également des propositions d'ateliers créatifs avec les artistes et les travailleurs en situation de handicap ainsi que des représentations / spectacles, en lien avec les ateliers des résidents et travailleurs en situation de handicap. (chant, théâtre, danse...)

---

\* Tant que la situation de la crise sanitaire actuelle l'exige, des mesures de sécurité seront prises en compte, avec une jauge de 20 personnes maximum en même temps et un système de « réservation » installé.

Les propositions devront soutenir une réflexion artistique qui se reconnaît dans le projet d'établissement et ce qui fait l'identité du complexe de la Ferme de Chosal et ses valeurs. Les propositions, quel que soit leur champ d'expression, devront proposer une démarche de sensibilisation, à la fois artistique et environnementale. Les œuvres devront manifester le lien à la nature, à l'écologie et à la qualité de la relation sociale.

Le projet culturel de **Chos'Art** se veut comme un prolongement de la dynamique du PLAD (Pôle Land Art Départemental) du complexe de la Ferme de Chosal. Les objectifs principaux attendus de ces expositions, sont la manifestation d'un lien essentiel à l'objectif du « *bien vivre ensemble* », la création d'un nouveau lieu culturel en milieu rural et l'assurance d'une offre culturelle de qualité pour tous.

### **III. Fonctionnement**

Les œuvres, dans leurs diversités, témoigneront des enjeux et des questions relatives aux liens de l'Homme avec le milieu naturel dans un cadre de développement durable. Plusieurs expressions artistiques sont envisagées : plastiques, vidéos, théâtre, chorale... Ainsi que la possibilité pour les artistes de réaliser des ateliers avec les résidents et travailleurs en situation de handicap. Ces ateliers créatifs pourront donner lieu à des expositions (celle réservée pour les travaux des résidents et travailleurs) ou à des représentations spécifiques.

Une programmation sera mise en place pour trois expositions par an, et une quatrième pour les œuvres réalisées par les travailleurs et/ou résidents. Chacune d'entre elles durera environ 12 semaines, en comptant 2 jours avant pour installation et 1 jour après pour démontage. L'artiste devra faire parvenir les œuvres aux Hauts de Chosal, au plus tard 10 jours avant l'installation de l'exposition.

Les projets et dossiers seront soumis à un jury composé de résidents, de représentants du milieu éducatif et de professionnels du monde artistique. Les candidatures seront examinées deux fois par an, et sélectionnées selon des critères de qualités artistiques, d'originalité, et de l'accord que les œuvres proposées

entretiennent avec la dynamique et les valeurs portées par le projet d'établissement du complexe de la Ferme de Chosal.

La communication et l'évènement d'inauguration / vernissage, seront pris en charge par les Hauts de Chosal.

## **IV. Ressources**

Lors de sa venue, l'artiste aura un référent dans l'équipe éducative et une assistance technique pourra aider à l'installation. Les œuvres pourront être accrochées aux murs à l'aide de cimaises ou installées dans l'espace. La possibilité sera donnée aux artistes exposants, d'initier un atelier de découverte et de partage en direction du public accueillant.

Hormis deux déplacements défrayés et une possibilité d'hébergement à convenir en amont avec l'artiste, il ne sera donné lieu à aucune autre rémunération. Un plan des lieux et des images de contextes pourront être communiqués sur demande.

## V. Contact

Pour plus d'informations et de renseignements, il est possible de contacter directement les personnes en charge du projet. Karine DEAL, Directrice adjointe de complexe, porteuse du projet. Et Régine RAPHOZ, Directrice artistique du PLAD.

Karine DEAL : [k.deal@aapei-epanou.org](mailto:k.deal@aapei-epanou.org)

Régine RAPHOZ : [regine.raphoz@wanadoo.fr](mailto:regine.raphoz@wanadoo.fr)